

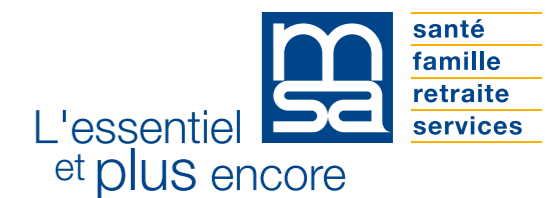
La MSA

au service
des territoires
ruraux



Ref : 10547/2007 - Crédit Photos : D. Eugène, A.-M. Lefroy, S. Cambon, A. Caste, J.-M. Nossant, P. Dumesny, T. Borredon, C. Watier, Brand X Pictures/CCMSA Service Image(s). © Cap Pacific

MSA Caisse Centrale
Les Mercuriales tél. : 01 41 63 77 77 www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès fax : 01 41 63 72 66
93547 Bagnolet Cedex





Les pieds sur terre

Depuis quatre-vingts ans, la MSA (Mutualité sociale agricole) assure la protection sociale du monde agricole et rural. A ce titre, la MSA prend en charge les actifs non salariés, comme les chefs d'exploitation ou les employeurs de main-d'œuvre, les salariés agricoles, ainsi que leurs ayants droit et les retraités.

Pour être proche de ses ressortissants et mener à bien sa mission de service public, la MSA est organisée en réseau et agit de manière décentralisée. La Caisse centrale (CCMSA) représente la MSA au niveau

national, notamment auprès des pouvoirs publics. Elle contribue à la mise en œuvre de la politique sociale agricole en liaison avec les caisses départementales et pluridépartementales. Outre la proximité géographique avec ses ressortissants, la MSA a comme particularité de gérer l'ensemble de la protection sociale agricole : chaque caisse est ainsi l'interlocuteur unique de ses ressortissants.

La MSA est par ailleurs le seul régime de protection sociale à prendre en charge, dans son secteur d'activité, la médecine

du travail et la prévention des risques professionnels. Elle mène aussi des actions à caractère sanitaire et social en complément de la protection sociale légale, tout en développant des services adaptés aux besoins de l'époque.

Enfin, et c'est l'une de ses principales caractéristiques, la MSA est un organisme mutualiste. La représentativité de ses élus et sa connaissance du secteur rural lui confèrent une expertise indispensable pour construire l'avenir sur les territoires ruraux.

Un interlocuteur unique pour une relation simplifiée

Comme elle gère la protection sociale de façon globale, de la santé à la famille en passant par la retraite et le recouvrement, la MSA est l'interlocuteur unique de ses ressortissants, particuliers ou entreprises. En l'occurrence la caisse à laquelle ils sont affiliés les accompagne pour tout ce qui a trait à leur protection sociale. En retour, sa connaissance des problématiques individuelles, prises en compte d'un point de vue global, lui permet d'être une force de proposition pour une approche collective des solutions.



Un réseau d'acteurs de terrain

En plus des 2 000 administrateurs et des 27 000 délégués cantonaux élus, ce sont quelque 18 000 salariés qui travaillent quotidiennement au service des ressortissants de la MSA, dont 2 000 travailleurs sociaux, 500 médecins et 255 conseillers en prévention.



Apporter des solutions à l'ensemble des besoins



6,5 millions
de personnes bénéficient de prestations sociales agricoles.





Le mutualisme, une force

L'action mutualiste de la MSA est différente de celle des autres acteurs du monde de la protection sociale. Et cette différence, les élus de la MSA y tiennent beaucoup. Elle signifie pour eux, ainsi que pour la population agricole et rurale, la proximité, le dialogue, la vision globale des problématiques agricoles et rurales. Cette différence permet également de lancer des expérimentations sociales et sanitaires, de mener des actions concertées qui se traduisent par des réalisations concrètes tant sur les territoires ruraux et vers les populations qu'auprès des partenaires et des pouvoirs publics.

Le mutualisme, c'est la décision collective autant que l'initiative individuelle ; c'est la mise en commun des moyens autant que des savoirs. Il se traduit par l'engagement quotidien de milliers d'élus, des femmes et des hommes bénévoles, en activité pour la plupart, œuvrant au service d'une protection sociale de qualité. La présence de la MSA sur le terrain permet le travail en commun sans lequel certaines actions ne pourraient voir le jour. Les délégués et les ressortissants de la MSA, mais aussi toutes les personnes du secteur concerné, se rencontrent et agissent

ensemble. C'est ainsi que se maintient le lien social, autour de questions qui préoccupent le monde rural, qu'il s'agisse de crises sectorielles ou de questions sanitaires et sociales.

Des représentants issus de la profession

Tous les cinq ans, la profession agricole est appelée à élire ses délégués parmi ses pairs, sur l'ensemble du territoire. Près de trois millions de personnes, exploitants, salariés, employeurs de main-d'œuvre et retraités, désignent ainsi les représentants de leur protection sociale, lesquels élisent ensuite, parmi eux, les 2 000 administrateurs des caisses départementales ou pluri-départementales.

Des valeurs au service de l'action

La solidarité, la responsabilité et la démocratie guident l'action de la MSA depuis son origine. La solidarité s'exprime entre les différentes générations, entre de nombreux métiers, entre des territoires à forte productivité ou non, entre des personnes bien portantes et d'autres fragiles. Ensuite, la responsabilité, trait d'union entre les hommes solidaires qui ont bâti leur propre système de protection sociale, s'incarne aujourd'hui dans les hommes qui continuent à le développer. Enfin, la démocratie est en œuvre dans ce système, car sa structure électorale s'appuie sur le principe « un homme, une voix » et représente toutes les composantes de la profession.



Une démocratie de proximité



27 000

élus cantonaux bénévoles font vivre la démocratie sociale de la MSA par leur écoute et leur capacité à proposer des réponses aux besoins spécifiques des personnes vivant sur des territoires dont ils sont eux-mêmes issus.



La protection sociale globale

La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale, à savoir non seulement la maladie, la famille, la vieillesse, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles, mais également le recouvrement. En plus du versement des prestations, elle assure donc la collecte et le contrôle des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'œuvre et les non-salariés.

Elle gère également, pour le compte d'organismes partenaires, la protection sociale complémentaire en matière de retraite, de santé et de prévoyance. Elle prend aussi en charge la médecine du travail et mène des actions de prévention des risques pro-

fessionnels. Parallèlement, elle poursuit une politique d'action sanitaire et sociale adaptée aux populations vivant sur les territoires ruraux. Elle s'emploie à maintenir la démographie agricole et participe à la mise en œuvre des nombreuses réformes législatives qui impactent ses ressortissants. Dans le prolongement de sa mission de service public, elle propose également une offre de services à l'ensemble de ses ressortissants.

Si la gestion simultanée de toutes les branches est le meilleur moyen de s'assurer que les ressortissants bénéficient effectivement de tous leurs droits sociaux, sans discontinuité, elle favorise aussi une approche

globale de la protection qui permet à la MSA une gestion cohérente et efficace.

Acteur engagé, la MSA noue des relations avec les autres régimes de protection sociale et avec les pouvoirs publics pour continuer à faire évoluer son dispositif de protection en accord avec les attentes et les besoins des populations agricoles et rurales.

Agir pour et avec les familles

La MSA conduit une politique d'action sanitaire et sociale décentralisée et originale, inscrite dans un cadre légal très souple. Ses initiatives profitent à des publics spécifiques, en particulier quand il s'agit de favoriser l'autonomisation des jeunes, de répondre aux besoins de l'enfant, de soutenir les parents, de valoriser la famille et d'accompagner les personnes fragiles, âgées ou en situation de handicap.



Priorité à la prévention

Bilans de prévention santé, éducation thérapeutique, dépistages, plan santé-sécurité au travail... Partout en France, la MSA développe des actions de prévention locales ou nationales innovantes, à destination des personnes comme des entreprises. Sa politique d'anticipation des risques relaye celle de la santé publique et touche une large population, à tous les âges de la vie. Les résultats sont probants. Par exemple, en trente ans de prévention des risques professionnels chez les salariés agricoles, la fréquence des accidents au travail a diminué de 40 %.

L'adhérent au cœur de l'action

+ de 25 milliards

de prestations sociales versées chaque année par la MSA.





Une priorité, la qualité de vie partout

L'isolement géographique ou social serait-il fatal à l'accès aux services de proximité ou à la vie en société ? La MSA s'attache à faire en sorte que non. Garantir une offre de soins qui soit à la portée de tout le milieu rural est même l'une de ses priorités. Soutenir l'insertion par l'emploi en est une autre. Face à la répartition très inégale des professionnels de santé sur le territoire français, aux difficultés de déplacement et au vieillissement de la population, la MSA propose des services et des modes de prise en charge innovants. Ses initiatives, fondées sur l'expérimentation, prennent de multiples

formes. La MSA accompagne notamment la création de maisons de santé rurales pluridisciplinaires, contribue au développement de réseaux gérontologiques et poursuit le développement de ses réseaux Alzheimer. Elle s'implique en matière de transport, pour favoriser non seulement la permanence et la continuité des soins pour les personnes isolées, mais aussi leur accès aux services de la vie courante. La situation difficile du marché de l'emploi conduit en outre la MSA à engager ses forces aux côtés des entreprises et des salariés. Elle mène des actions pour lutter contre les

situations précaires et améliorer l'emploi. Partenaire du monde agricole, elle soutient les jeunes entrepreneurs dans leur installation, simplifie les démarches administratives et accompagne ses ressortissants dans les crises qu'ils subissent. Parallèlement, elle réalise des formations, que ce soit dans les lycées agricoles ou les entreprises, et s'investit dans la prévention, notamment en matière de risques professionnels.

Des services pour tous

Loin des solutions clé en main, la MSA développe des services de proximité sur mesure, à la périphérie de sa mission de service public et pas seulement pour ses ressortissants. Chaque caisse identifie les besoins de son secteur et y apporte des réponses adaptées à la diversité démographique et sociologique locale. Une large place est donnée aux partenariats, sur un mode résolument opératoire. Téléassistance, insertion, garde d'enfants, accueil des personnes âgées... les changements de modes de vie génèrent de nouveaux besoins, auxquels répond la MSA, avec l'appui des acteurs du monde agricole et leur esprit d'entreprise.



Au-delà des frontières

Auprès de l'Union européenne, la MSA fait valoir son expertise et ses spécificités pour agir dans l'intérêt des populations agricoles. La collaboration avec d'autres acteurs européens est en retour un enrichissement, qu'il s'agisse de projets expérimentaux ou transnationaux, comme la mise en place opérationnelle du Réseau européen des caisses agricoles de protection sociale (Enasp), plate-forme coordonnée par la MSA.

Sur le continent africain, la MSA fait également la promotion de ses valeurs et de son savoir-faire. Elle participe en particulier à la mise en place de régimes solidaires au Maroc et en Tunisie et conseille des institutions au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso.



L'innovation, un état d'esprit permanent

Une gestion responsable

Dans le contexte actuel de responsabilisation de tous les acteurs de la protection sociale, la MSA joue pleinement son rôle de régulateur en agissant sur plusieurs leviers : la maîtrise médicalisée des dépenses de santé constitue l'un de ces axes d'actions privilégiés ; outre des mesures de contrôle orientées vers une recherche d'économie à court terme, la MSA vise l'amélioration des performances, en particulier par une évolution durable des comportements des assurés, des acteurs de santé et par une nouvelle organisation des soins.

tutionnelle de contrôle est déployée dans le réseau, associée à la maîtrise du recouvrement et à la lutte contre les fraudes et le travail illégal. Pour assurer le suivi des moyens d'action et l'indispensable évaluation des résultats, des outils de pilotage sont mis en œuvre, en particulier dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion (COG) 2006-2010 conclue avec l'Etat, qui constitue l'un des leviers de modernisation du service public de la protection sociale.

Parallèlement, la MSA instaure les moyens d'une vigilance accrue : une stratégie insti-

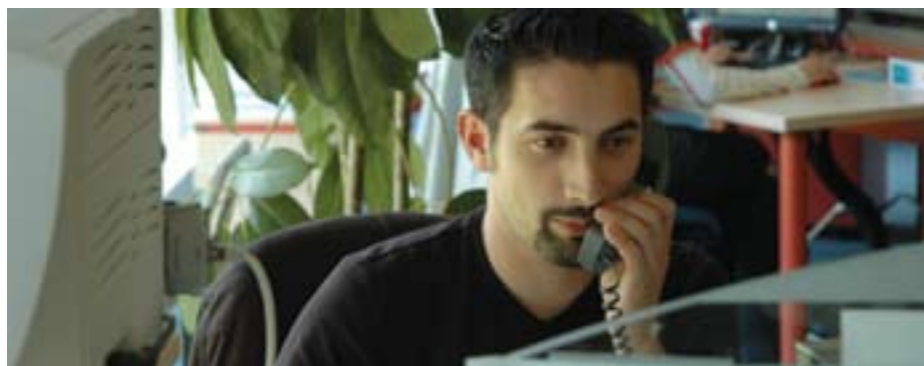
tuées, la MSA se restructure en regroupant ses caisses. Dans le même temps, le développement de ses agences locales lui permet de maintenir sa présence de proximité.

Des solutions pour plus de performance

L'usage renforcé des nouvelles technologies et des échanges dématérialisés (télétransmissions...) s'inscrit dans la démarche de recherche systématique de simplification et de productivité. Des plates-formes de services permettent un traitement plus rapide des dossiers et un meilleur suivi de la situation des ressortissants. Le déploiement des bornes multiservices et des visioguichets complète la panoplie d'outils d'accès aux services de la MSA.



La culture du pilotage et du résultat



35 MSA
en 2010

